

AH5017 – ENSEMBLE et ses avocats dénoncent l'inhumanité et le mépris de SWIFT AIR

L'association **AH5017 – ENSEMBLE**, qui regroupe les familles et proches des victimes du crash du vol AH5017 survenu au Mali le 24 juillet 2014, occasionnant le décès de 116 personnes, dont 54 français-es exprime aujourd'hui, avec ses avocats, **sa colère et son profond écœurement**. Les avocats de la compagnie **SWIFTAIR**, pourtant mise en examen dans cette affaire, ont décidé de demander une nouvelle fois au tribunal de saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), pour obtenir l'arrêt de la procédure judiciaire en France.

Cette démarche s'apparente clairement à une **stratégie dilatoire**, qui ne fait que **ralentir davantage** la procédure pénale en cours en France. Elle vise délibérément à **retarder le procès, gagner du temps**, et **éviter d'avoir à rendre des comptes devant la justice française**.

Onze ans après le drame, et de nombreuses tentatives échouées pour faire annuler la procédure puis reculer la tenue du procès, cette énième manœuvre dilatoire est un outrage à nos proches et constitue un **nouvel affront** aux familles endeuillées. *Cette demande revient à cracher sur la mémoire de nos morts.*

Nous dénonçons cette démarche comme étant **indécente, moralement inacceptable et juridiquement abusive**. Ces tactiques procédurales à répétition trahissent la mission première de la justice : faire la lumière sur les faits, entendre les victimes et juger les responsables. Elles suscitent aussi nos interrogations : que redoute donc la compagnie SWIFTAIR pour à ce point refuser qu'un procès se tienne en France ?

Il est temps que SWIFTAIR assume ses responsabilités devant la justice française, comme l'exige la mise en examen prononcée à son encontre en 2017. L'association **AH5017 – ENSEMBLE** appelle solennellement les autorités judiciaires françaises et européennes à mettre fin à cette instrumentalisation du droit, français, espagnol ou européen et permettre enfin la tenue de ce procès tant attendu dans les meilleurs délais.

Nous n'abandonnerons jamais. Notre combat est celui de la **mémoire**, de la **justice** et de la **dignité**. **L'association AH5017 – ENSEMBLE** et tous ses membres réaffirment leur détermination à faire toute la lumière sur les causes du crash et à défendre la mémoire de ses proches disparus, avec courage, dignité et persévérance.

CONTACT PRESSE :

AH5017 – ENSEMBLE

Email : association.ah5017@gmail.com

Madame AILLOT Suzanne 06.03.16.73.95 (Vice-présidente)

Maître BUSY Sébastien 06.25.42.56.94 (Avocat de l'association)

Madame GALLON Aurore (Présidente)

